

## Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2022

Près de la moitié (47 %) des bacheliers 2018 inscrits en 1<sup>ère</sup> année de licence (L1) à la rentrée suivante ont obtenu leur diplôme en 3 ou 4 ans. Ce taux est un peu plus élevé pour les femmes (52 %), les bacheliers généraux (54 %) et dépasse 79 % pour les détenteurs d'une mention « Très bien » au baccalauréat. Il varie selon les disciplines en licence : plus élevé en droits, sciences politiques, le taux de réussite en 3 ou 4 ans est moindre en sciences - santé ou en administration économique et sociale.

Après la forte hausse observée à la session 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, le taux de passage des néo-bacheliers en 2<sup>ème</sup> année avait baissé de près de 6 points à la session 2021 mais restait supérieur à celui de la session 2019. Il diminue encore de près de 4 points à la session 2022 et est inférieur (de 1,5 point) à celui de la session 2019 : 44 % des bacheliers 2021 sont inscrits en 2<sup>ème</sup> année de licence ou de formation de santé à la rentrée 2022.

### Une hausse de la réussite en licence après 3 ou 4 ans lors des trois dernières sessions

Parmi les bacheliers 2018 inscrits en 1<sup>ère</sup> année de licence (L1) à la rentrée suivante, 35,6 % ont obtenu leur diplôme (licence générale ou licence professionnelle) à la session 2021 à l'issue des trois années de formation et 11,3 % l'ont obtenu après une année additionnelle. Le taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans s'élève ainsi à 46,9 %, soit une hausse de 1 point par rapport à celui des bacheliers 2017. La hausse de la réussite est liée à la progression du taux de réussite en 3 ans entre les sessions 2020 et 2021 (+3,2 points), puisque le taux en 4 ans a, lui, diminué de 2,2 points.

Le taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans des étudiants qui n'ont pas changé de groupe disciplinaire en cours de cursus (90,8 % des bacheliers 2018 inscrits en licence) est presque identique à celui de l'ensemble des inscrits (47,1 %). Leur taux de réussite en 3 ans est plus élevé (+1,8 point).

### Des différences de réussite importantes selon la série du baccalauréat obtenu

Les taux de réussite en licence varient fortement selon la série du baccalauréat obtenu. Les étudiants titulaires d'un baccalauréat général (82,2 % des bacheliers 2018 inscrits en L1) sont 41,4 % à valider leur diplôme de licence en 3 ans et 53,9 % en 3 ou 4 ans. Parmi eux, ce sont les bacheliers scientifiques qui réussissent le mieux (56,7 %), suivis des bacheliers « Économique et social » (55,3 %) et des bacheliers littéraires (46,8 %).

À l'opposé, seuls 17,5 % des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique (13,0 % des bacheliers inscrits) obtiennent leur licence en 3 ou 4 ans et 7,7 % des bacheliers professionnels (4,9 % des bacheliers inscrits).

### Le taux de réussite en licence augmente avec la mention obtenue au baccalauréat

Parmi les étudiants ayant eu une mention « Très bien » au baccalauréat, 79,1 % réussissent leur licence en 3 ou 4 ans. Ce taux est moins élevé pour ceux ayant obtenu une mention « Bien » (71,5 %) ou « Assez bien » (55,7 %).

#### Réussite à la licence en trois ou quatre ans des bacheliers 2018 inscrits en L1 à la rentrée 2018, selon leurs caractéristiques (en %)

Caractéristiques	Part des inscrits	Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ou 4 ans
Homme	40,3	28,5	39,7
Femme	59,7	40,4	51,9
<b>Série baccalauréat</b>			
Littéraire	18,5	35,3	46,8
Économique et Social	32,7	42,2	55,3
Scientifique	30,9	44,3	56,7
<b>Ensemble bac général</b>	<b>82,2</b>	<b>41,4</b>	<b>53,9</b>
Techno STMG (1)	6,6	7,3	13,6
Autres bacs techno.	6,4	13,2	21,6
<b>Ensemble bac techno.</b>	<b>13,0</b>	<b>10,2</b>	<b>17,5</b>
<b>Ensemble bac pro.</b>	<b>4,9</b>	<b>4,5</b>	<b>7,7</b>
<b>Mention obtenue</b>			
Très bien	6,5	71,7	79,1
Bien	14,6	60,7	71,5
Assez bien	26,8	42,7	55,7
Passable 1 <sup>er</sup> groupe	34,5	22,9	34,9
Passable 2 <sup>nd</sup> groupe	13,2	11,0	20,3
Inconnue	4,5	29,8	39,9
<b>Origine sociale</b>			
Très favorisée	28,8	43,4	55,3
Favorisée	14,3	38,1	50,0
Assez défavorisée	29,1	34,5	45,9
Défavorisée	23,6	27,9	38,4
Non réponse	4,2	24,7	34,5
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>35,6</b>	<b>46,9</b>

(1) Sciences et technologies du management et de la gestion  
Source : MESR-SIES, système d'information SISE

Les étudiants sans mention réussissent moins bien que la moyenne avec un taux de réussite en 3 ou 4 ans de 34,9 % pour ceux qui ont eu leur baccalauréat directement (1<sup>er</sup> groupe) et de seulement 20,3 % pour ceux qui ont obtenu leur baccalauréat à l'issue du rattrapage (2<sup>nd</sup> groupe).

Les femmes (près de six néo-bacheliers 2018 inscrits en L1 sur dix) obtiennent beaucoup plus souvent leur diplôme de licence en 3 ans ou en 4 ans que les hommes (51,9 % contre 39,7 %). Cela s'explique en partie par un meilleur profil scolaire moyen : les étudiantes sont plus nombreuses à détenir un baccalauréat général (+4 points) et ont plus souvent obtenu une mention « Très bien » ou « Bien » au baccalauréat (+8,1 points).

Par ailleurs, l'origine sociale, mesurée par la catégorie socio-professionnelle des parents, a une influence importante sur la réussite des étudiants. Plus les étudiants sont issus de milieux favorisés plus le taux de réussite de la licence en 3 ou 4 ans augmente.

### Les étudiants en droit et sciences politiques réussissent plus souvent leur licence que les étudiants en sciences - santé

Les taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans des bacheliers 2018 varient également avec le groupe disciplinaire d'inscription en L1 : de 49,3 % pour les étudiants inscrits en droit et sciences politiques et 48,9 % en STAPS à 44,3 % en sciences - santé.

#### Réussite à la licence en trois ou quatre ans des bacheliers 2018 inscrits en L1 à la rentrée 2018, selon leur discipline d'inscription en L1 (en %)

Discipline L1	Part des inscrits	Part des bacheliers généraux	Part des mentions "bien" et "très bien" au baccalauréat	Réussite en 3 ans	Réussite en 3 ou 4 ans
<b>Droit, sciences politiques</b>	<b>18,1</b>	<b>87,4</b>	<b>26,9</b>	<b>36,3</b>	<b>49,3</b>
<b>Sciences économiques, AES</b>	<b>13,8</b>	<b>80,0</b>	<b>18,1</b>	<b>34,4</b>	<b>45,8</b>
<i>dont sciences économiques</i>	8,9	85,7	22,3	37,3	49,1
<i>dont AES</i>	4,0	67,6	9,0	29,4	39,6
<b>Arts, lettres, langues, SHS</b>	<b>41,6</b>	<b>78,7</b>	<b>20,4</b>	<b>37,3</b>	<b>47,0</b>
<i>dont psycho</i>	6,0	77,0	18,0	36,9	46,5
<i>dont langues</i>	13,6	78,9	19,2	30,7	41,4
<b>Sciences-santé</b>	<b>17,6</b>	<b>86,8</b>	<b>23,4</b>	<b>31,5</b>	<b>44,3</b>
<b>STAPS</b>	<b>8,9</b>	<b>82,1</b>	<b>12,1</b>	<b>36,5</b>	<b>48,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>82,2</b>	<b>21,0</b>	<b>35,6</b>	<b>46,9</b>

Source : MESR-SIES, système d'information SISE

En sciences économiques - administration économique et sociale (AES), 45,8 % des bacheliers 2018 ont eu leur licence en 3 ou 4 ans. Cependant, seuls 39,6 % de ceux inscrits en AES sont diplômés de licence en 3 ou 4 ans contre 49,1 % en sciences économiques. En arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales, 47,0 % des étudiants inscrits réussissent leur licence en trois ou quatre ans.

Dans ce groupe disciplinaire, le taux n'atteint que 41,4 % pour ceux inscrits en langues. Ces différences s'expliquent en partie par le profil scolaire des étudiants inscrits en L1 dans chaque discipline. C'est en effet en AES que l'on compte le moins de bacheliers généraux (67,6 %) et le moins de mentions « Très bien » ou « Bien » (9,0 %). Au contraire, en droit et sciences politiques, les profils sont parmi les plus favorables avec 87,4 % de bacheliers généraux et 26,9 % de mentions « Très bien » ou « Bien ».

### Le taux de passage en 2<sup>ème</sup> année des néo-bacheliers 2021 est en baisse

À la session 2022, le taux de passage des néo-bacheliers en 2<sup>ème</sup> année de licence ou de formation de santé pour les étudiants en licence accès santé (L.AS), est de 44,0 % (dont 1,0 % en santé). Il varie de 2,6 points selon les regroupements disciplinaires, de 42,2 % en sciences économiques - AES à 44,8 % en arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales.

Il a diminué par rapport à la session 2021 (-3,8 points) et avait déjà nettement diminué à la session 2021 par rapport à la session 2020 (-6,0 points). Cette dernière session avait été marquée par une forte augmentation des passages en 2<sup>ème</sup> année dans le contexte de la crise sanitaire (+8 points). Par rapport à la cohorte 2019, le taux de passage en 2<sup>ème</sup> année des néo-bacheliers 2021 est tout de même en repli de 1,5 point. À l'inverse, le taux de redoublement (26,0 %) en 1<sup>ère</sup> année a augmenté de 2,4 points en un an et de 5,4 points en deux ans. Un néo-bacheliers 2021 sur trois s'est réorienté dans une autre formation que la licence à la rentrée 2022 (13,3 %) ou ne s'est pas réinscrit dans l'enseignement supérieur (16,7 %).

**Justine KLIPFEL**  
**MESR-SIES**

En complément des taux nationaux, les taux de réussite et de passage, ainsi que les valeurs ajoutées (cf. infra), sont présentés dans les tableaux annexes par établissement et par discipline. La formation de la licence se fait en trois années après le baccalauréat (L1, L2, L3). En L3, les étudiants peuvent choisir de poursuivre en licence professionnelle (LP). Le diplôme de « licence » désigne à la fois le diplôme de LP et de licence générale (LG). Les indicateurs de réussite et de parcours en licence sont déclinés par discipline et université. Chaque discipline et chaque université possède sa propre population étudiante. Or la probabilité de réussite (ou de passage) est fortement corrélée aux caractéristiques sociodémographiques de l'étudiant (sexe, âge, origine sociale) et à son parcours antérieur (série du baccalauréat, mention obtenue, âge au moment de son obtention et ancienneté de son obtention). Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par discipline dans chaque établissement, mesurant la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. La « valeur ajoutée » calculée par établissement correspond à l'écart entre le taux observé et le taux simulé. Cet indicateur permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants. Complémentaire à l'indicateur brut, il n'apporte néanmoins aucune information sur l'origine du niveau de la valeur ajoutée qui peut tenir tout autant de caractéristiques non observables des étudiants que de facteurs propres à l'établissement (dont les modalités de notation par exemple).

#### Pour en savoir plus :

**Note d'information n°20.16** « Réussite et assiduité en 1<sup>ère</sup> année de licence : impact de la loi ORE, nouveaux indicateurs », MESRI-SIES, octobre 2020.

**Note d'information n°21.03** « Parcours des étudiants suivant un aménagement loi ORE », MESRI-SIES, avril 2021.

**Note Flash n°22.30** « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2021 », MESR-SIES, novembre 2022.